
Rapport sur les partenariats hébergés

Rapport du Directeur général

1. Conformément à la décision EB132(10) (2013), le Conseil exécutif est régulièrement informé des grandes évolutions et des principaux enjeux liés aux partenariats hébergés par l'OMS.¹ Le présent rapport fait le point sur les principales conclusions et recommandations issues de l'examen périodique des partenariats hébergés et des principales évolutions intéressant les partenariats hébergés par l'OMS.

2. Dans la décision EB132(10), le Conseil a prié le Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif de veiller à ce que les modalités relatives aux partenariats hébergés soient réexaminées périodiquement et au cas par cas concernant leurs contributions à l'amélioration des résultats sanitaires, l'interaction de l'OMS avec chacun des partenariats hébergés et l'harmonisation de leurs activités avec celles de l'OMS ; et de formuler des recommandations à soumettre à l'examen du Conseil, le cas échéant, moyennant l'inscription systématique d'un point sur ce sujet à l'ordre du jour du Conseil. En 2018, Unitaid a fait l'objet d'un examen.² Cette année, il est proposé d'examiner l'Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé.³

3. Le treizième programme général de travail, 2019-2023 (treizième PGT), approuvé par l'Assemblée de la Santé en 2018,⁴ souligne l'importance des partenariats, notant que l'OMS ne peut accomplir ses objectifs ambitieux qu'avec l'appui de ses partenaires. L'action des partenariats hébergés devrait contribuer aux réalisations et aux impacts du programme général de travail, à mesure qu'il sera mis en œuvre, ce dont feront état les futurs rapports présentés au Conseil exécutif. Outre les partenariats hébergés, le Secrétariat tient également une liste de partenariats pour la santé et de dispositifs de collaboration auxquels participe l'OMS.⁵

¹ Voir le document EB132/2013/REC/1.

² Voir le document EB132/8.

³ Voir le document EB145/8.

⁴ Voir la résolution WHA71.1.

⁵ Voir <https://www.who.int/about/collaborations/partnerships/fr/> (consulté 12 mars 2019).

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS CONCERNANT LES PARTENARIATS HÉBERGÉS PAR L'OMS

Alliance pour la recherche sur les politiques et les systèmes de santé

4. L'Alliance a continué en 2018 de mettre l'accent sur la collaboration avec les responsables de l'élaboration des politiques en vue de stimuler la demande en recherches sur les politiques et les systèmes de santé et l'utilisation de ces travaux. En collaboration avec le Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR) et avec l'Organisation panaméricaine de la Santé (OMS/OPS), l'Alliance fournit un soutien aux travaux de recherche dirigés par des responsables de l'élaboration des politiques pour contribuer à atteindre les objectifs de développement durable liés à la santé dans la Région des Amériques. L'Alliance a également lancé une initiative avec l'Alliance Gavi et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) afin de renforcer les capacités en matière de recherche sur la mise en œuvre dirigée par les acteurs opérationnels, en vue de consolider les systèmes de vaccination en Éthiopie. Elle a aussi apporté son soutien à la deuxième édition d'un groupe de pilotage stratégique chargé de promouvoir l'utilisation des données de la recherche sur les systèmes de santé.

5. En 2018, l'Alliance a centré ses efforts sur le renforcement de l'autonomie et du leadership des pays dans la production et l'utilisation des données, conformément aux objectifs du treizième programme général de travail, 2019-2023. Dans ce contexte, l'Alliance coordonne, à l'échelle de l'ensemble de l'OMS, l'Initiative dirigée par les pays sur la recherche sur la mise en œuvre pour la couverture sanitaire universelle. Celle-ci fournit déjà un soutien à trois États Membres (l'Éthiopie, l'Inde et le Népal) pour identifier les priorités de la recherche, renforcer les capacités et mener des recherches. L'Alliance collabore également avec les Ministères de la santé de la Géorgie, de l'Inde, de la Malaisie et du Zimbabwe moyennant la création de plateformes de soutien pour l'examen rapide.

6. L'Alliance a cohébergé le cinquième Symposium mondial sur la recherche sur les systèmes de santé (Liverpool, 8-12 octobre 2018), sur le thème « Promouvoir les systèmes de santé pour tous à l'ère des objectifs de développement durable », en collaboration avec le Bureau régional OMS de l'Europe, un consortium d'établissements universitaires et d'autres partenaires. Ce Symposium a accueilli plus de 2200 délégués de 125 pays ; 95 % des délégués interrogés ont indiqué qu'il a atteint ou dépassé leurs attentes, offrant efficacement un cadre permettant aux professionnels de la recherche sur les systèmes de santé d'apprendre, d'échanger des points de vue et de renforcer leurs réseaux.

7. Dans la continuité de ses travaux visant à renforcer la recherche en matière de politiques et de systèmes de santé, l'Alliance a présenté officiellement en 2018 deux nouveaux documents d'orientation : « A health policy analysis reader: The politics of policy change in low- and middle-income countries »¹ et « Evidence synthesis for health policy and systems: a methods guide ».²

¹ Disponible à l'adresse <https://www.who.int/alliance-hpsr/resources/publications/hpa-reader/en/> (en anglais seulement, consulté le 12 mars 2019).

² Disponible à l'adresse <https://www.who.int/alliance-hpsr/resources/publications/hsr-synthesis/en/> (en anglais seulement, consulté le 12 mars 2019).

Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé

8. L'Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé a célébré son vingtième anniversaire en 2018 et a renouvelé son accord de partenariat pour la période 2019-2023. L'Espagne ayant rejoint l'Observatoire, on dénombre désormais 10 États Membres participants,¹ avec d'autres partenaires.

9. L'Observatoire a continué d'harmoniser ses travaux avec ceux de l'OMS, d'une part en les alignant sur le treizième programme général de travail et, d'autre part, moyennant une consultation et une collaboration étroites, en particulier avec le Bureau régional OMS de l'Europe. Il a notamment contribué à étendre la couverture sanitaire universelle en fournissant des données contribuant à améliorer l'accès à des services de santé essentiels de qualité, à développer des soins de santé de qualité centrés sur la personne, à renforcer les personnels de santé et à assurer une gouvernance efficace dans le domaine de la santé.

10. Les activités techniques de l'Observatoire s'articulent autour du suivi des pays, de l'analyse, de l'évaluation de la performance des systèmes de santé et d'un rôle d'intermédiaire pour l'échange de connaissances. Elles visent à fournir aux États Membres des données factuelles à l'appui des efforts qu'ils déploient pour améliorer les résultats en matière de santé.

11. L'Observatoire a fait l'objet d'une évaluation externe en 2017-2018, en préparation du renouvellement du partenariat, qui a révélé que celui-ci atteignait ses objectifs et était grandement apprécié. Comme noté au paragraphe 2 ci-dessus, conformément à la décision EB132(10), l'Observatoire fait l'objet d'un examen présenté au Conseil exécutif dans un rapport distinct.²

Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant

12. L'année 2018 s'est avérée importante pour les acteurs attachés à améliorer et à préserver la santé et le bien-être des femmes, des enfants et des adolescents au titre des objectifs de développement durable (ODD) et de la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2023).³ Dans le cadre de ces efforts collectifs, le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant a donné la priorité à l'autonomisation des parties prenantes ; à leur mobilisation en vue d'un meilleur alignement des politiques, des ressources et des actions ; et au renforcement des processus mondiaux de responsabilisation en vue de suivre les progrès collectifs.

13. Le point culminant des activités du Partenariat en 2018 a été le Forum des partenaires du PMNCH (New Delhi, 12 et 13 décembre 2018), conjointement organisé et conduit par le Partenariat et par le Gouvernement de l'Inde, sous le patronage du Premier Ministre Narendra Modi. Le Forum a réuni des chefs d'État, des ministres et plus de 1600 partenaires mobilisés vers les buts et les objectifs de la Stratégie mondiale. Au Forum, le gouvernement indien s'est engagé à investir US \$100 milliards supplémentaires dans le secteur de la santé au niveau national, d'ici à 2025, incitant de nombreux autres gouvernements et entités à prendre également des engagements financiers. Une analyse des facteurs contribuant à réduire la mortalité de la mère et de l'enfant a également été présentée officiellement lors de ce Forum. Celle-ci tend à indiquer que les mesures prises par les secteurs autres que la santé ont une profonde influence sur les progrès accomplis.

¹ Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, Irlande, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède et Suisse.

² Document EB145/8.

³ Disponible à l'adresse https://www.who.int/maternal_child_adolescent/documents/women-deliver-global-strategy/fr/ (consulté le 12 mars 2019).

14. Le Partenariat a continué de coordonner le cadre de responsabilisation unifié, en rationalisant les rapports en collaboration avec les parties prenantes, en effectuant un suivi des progrès à l'aune des objectifs de la Stratégie mondiale et en stimulant la collaboration multipartite pour améliorer les rapports financiers aux niveaux mondial, régional et national. Le Partenariat a apporté un soutien aux parties prenantes nationales, y compris les organisations de jeunes, au moyen de petites subventions et de programmes de renforcement des capacités, afin de renforcer leurs capacités dans ce domaine et de promouvoir le changement.

15. Pour soutenir ces efforts et d'autres initiatives, le Partenariat a réorienté son plan d'activités 2018-2020¹ autour de six domaines d'action essentiels à approfondir, comme indiqué par le groupe directeur de haut niveau dirigé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. António Guterres : la santé et le bien-être de l'adolescent ; le développement du jeune enfant ; l'autonomisation des femmes, des filles et des communautés ; les contextes humanitaires et fragiles ; la qualité, l'équité et la dignité ; ainsi que la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes. Des progrès ont été accomplis dans tous ces domaines, une importance particulière ayant été accordée en 2018 au développement du jeune enfant, comme indiqué dans le rapport de la cent quarante-deuxième session du Conseil exécutif.² Le Partenariat, l'OMS et d'autres partenaires ont apporté leur soutien à l'élaboration du document *Nurturing Care Framework for Early Childhood Development* (résumé disponible en français sous le titre *Les soins attentifs pour le développement de la petite enfance*), présenté officiellement en mai 2018.

Unitaid

16. Une des priorités d'Unitaid en 2018 était de renforcer la collaboration avec ceux qui mettent en œuvre ses subventions ainsi qu'avec ses partenaires. Le Forum des responsables de subventions (Genève, 28 février et 1^{er} mars 2018) a réuni plus de 100 directeurs d'exploitation, directeurs financiers et directeurs de programme représentant 28 entités. Il a été l'occasion d'harmoniser les approches en vue de travailler ensemble plus efficacement et de collaborer plus étroitement avec les pays bénéficiaires et les partenaires.

17. Il a été demandé à Unitaid de contribuer à plusieurs initiatives pour la santé mondiale, relatives à l'innovation, l'accès et la transposition à plus grande échelle ; et notamment de présider le sous-groupe sur l'innovation, la recherche-développement et l'accès du Groupe de coordination interinstitutions des Nations Unies sur la résistance aux antimicrobiens (IACG), et de devenir signataire du Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous (lequel vise à accélérer les progrès sur la voie de l'objectif 3 de développement durable).³ Ce plan met en exergue l'engagement pris par 12 organisations d'harmoniser leurs efforts pour améliorer plus rapidement la santé dans le monde. Unitaid fait partie du groupe de travail sur l'accélérateur du Plan d'action mondial relatif à la recherche-développement, à l'innovation et à l'accès.

18. Unitaid a étendu ses activités en 2018, son Conseil exécutif approuvant plus de US \$250 millions pour des subventions nouvelles ou l'extension de subventions existantes. Il a notamment étendu son portefeuille de projets dans les domaines de l'autodépistage du VIH, de la lutte contre les vecteurs du paludisme, de la propriété intellectuelle et de la tuberculose multirésistante. Unitaid et le Fonds mondial ont investi ensemble US \$66 millions dans un projet pilote sur des moustiquaires à imprégnation durable

¹ Disponible à l'adresse https://www.who.int/pmnch/PMNCH_Business_Plan_2018-2020.pdf (en anglais seulement, consulté le 12 mars 2019).

² Voir le document EB142/19.

³ Voir <https://www.who.int/fr/sdg/global-action-plan> (consulté le 12 mars 2019).

traitées avec de nouvelles combinaisons d'insecticides, mené en Afrique subsaharienne. En outre, une nouvelle tranche de financement de US \$22 millions sur trois ans a été approuvée pour soutenir le programme de préqualification de l'OMS sur la période 2019-2021. Outre l'investissement dans le programme de préqualification de l'OMS, Unitaïd collabore étroitement avec d'autres départements de l'OMS, par exemple en utilisant les données des projets d'Unitaid à l'appui d'activités telles que l'élaboration de lignes directrices. Elle entend continuer à utiliser une approche structurée de collaboration à long terme avec les départements de l'OMS, au moyen de subventions d'amorçage par lesquelles Unitaïd finance l'OMS afin qu'elle apporte un soutien technique à ses projets.

19. Unitaïd arrive en 2019 au milieu de sa Stratégie quinquennale (2017-2021) et conduit à ce titre une évaluation à mi-parcours qui sera achevée avant l'été. Cet examen permettra : i) d'évaluer les résultats obtenus à ce jour par Unitaïd au regard de ses objectifs stratégiques d'innovation, d'accès et de transposition à plus grande échelle ; ii) d'examiner le modèle opérationnel d'Unitaid ; et iii) d'étudier les principales possibilités pour Unitaïd de maximiser l'impact de ses activités, d'ici à 2021 et au-delà. Huit projets de développement sont menés pour accélérer les processus dans les domaines suivants : accès équitable au dépistage et au traitement du cancer du col de l'utérus (deux projets) ; amélioration des outils pour la prise en charge intégrée de la fièvre chez l'enfant (deux projets) ; et nouveaux produits de diagnostic et médicaments contre la tuberculose multirésistante (quatre projets). Ultérieurement en 2019, Unitaïd prévoit d'investir dans certains nouveaux domaines, notamment l'amélioration de la prise en charge du paludisme à *Plasmodium vivax* et les technologies à action prolongée.

EXAMEN PÉRIODIQUE DES PARTENARIATS HÉBERGÉS PAR L'OMS

20. L'examen de l'Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé a été réalisé conformément au cadre pour l'examen périodique des partenariats hébergés,¹ avec la contribution tant du partenariat hébergé que du Secrétariat, chacun donnant un point de vue utile. Le rapport d'examen présente un résumé de la contribution de l'Observatoire à l'amélioration des résultats sanitaires, de l'harmonisation de ses activités avec les activités concernées de l'OMS et des interactions du Secrétariat avec le partenariat.

21. Le plan de développement de l'Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé couvre la période 2019-2023, laquelle coïncide avec celle du treizième programme général de travail, ce qui contribuera à fournir une assise solide à l'avenir. Le plan de développement, conformément aux résultats de l'évaluation externe menée dans la période 2017-2018, vise à renforcer les contributions apportées par l'Observatoire aux États Membres et au Secrétariat.

MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF

22. Le Conseil est invité à prendre note du rapport.

= = =

¹ Voir le document EBPBAC19/8, Examen périodique des partenariats hébergés par l'OMS (http://apps.who.int/gb/pbac/pdf_files/Nineteenth/PBAC19_8-fr.pdf, consulté le 7 mars 2019).